



DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL NOUVEAU RECORD !

COMMUNIQUÉ :

La France affiche un nouveau record de population pénale ce 1^{er} avril 2023, dépassant la barre de 73 000 détenus hébergés (dont 27,1% de prévenus) pour 60 899 places opérationnelles dont 34 733 en QMA et 2 151 matelas au sol.

Pour **FO Justice**, les Personnels, déjà à bout, d'un service public pénitentiaire dépassé, vont devoir une nouvelle fois subir les conséquences des politiques carcérales antérieures.

FO Justice alerte pourtant depuis de nombreuses années et ce n'est pas le plan de construction de 15 000 places de prison qui va améliorer les conditions de travail des Personnels et les conditions de détention des personnes placées sous main de justice.

Les 7 000 places qui devaient être livrées avant la fin de l'année 2022 n'ont pas été construites en intégralité, précise la Cour des comptes. **En 2023, dix nouveaux établissements actuellement en voie d'achèvement, représentant 1 958 places devraient être livrés, a indiqué la Cour des comptes.**

Mais avec quels Personnels... ?

Et puis, les Personnels des SPIP ne sont pas en reste avec plus de 176 000 personnes suivies fin 2022 contre 155 000 personnes suivies fin 2020, marquant une hausse très prononcée, non maîtrisée visiblement par la libération sous contrainte applicable de plein droit depuis peu et qui ne semble pas avoir l'effet escompté, **pire, elle a dégradé elle aussi les conditions de travail des Personnels des SPIP et donc la qualité de la prise en charge.**

À maintes reprises, **FO Justice** a déjà saisi le Président de la République, la Première ministre, et le garde des Sceaux quant aux effectifs des Personnels pénitentiaires.

Mais comment va se passer ce nouvel été... ?

Alors que la période est propice aux congés annuels, aux conditions de travail dégradées avec les températures particulièrement élevées, les heures supplémentaires s'enchaînent représentant l'équivalent de plus de 2000 équivalent temps plein en détention. Alors comment le ministère va-t-il pouvoir ouvrir ces nouvelles structures pénitentiaires alors qu'il peine à recruter ?

Si, en 2018, au lieu de filer une paire de godasses aux Personnels de surveillance, le ministère avait eu le courage d'écouter **FO Justice**, nous n'en serions pas là. **Puisque FO n'a eu de cesse de le rappeler, c'est en recrutant, fidélisant et sécurisant les Personnels qu'une grande partie de l'équation sera résolue.**

Aujourd'hui, à l'aube d'une réforme statutaire reconnaissante historique et d'une réforme salariale ambitieuse portée par **FO Justice**, on peut sérieusement se projeter vers une amélioration des conditions de travail, mais les effets escomptés vont se faire attendre, les effets de la réforme mettront plusieurs mois à se faire sentir, **la faute à l'entente syndicale de 2018 qui avait préféré la lutte électorale, la même entente syndicale qui aujourd'hui reproduit le même schéma.**

FO Justice – le 2 Mai 2023

